

Termes de Référence (TDR)

Rédaction des rapports institutionnels de mise en œuvre du Projet CFIT III (ESP et EPT) au Sénégal et du rapport national consolidé

1. Contexte

La Phase III du projet China Funds-in-Trust (CFIT III), mise en œuvre par l'UNESCO avec le financement de la République Populaire de Chine, vise à renforcer l'enseignement supérieur technique en Afrique à travers l'amélioration de la qualité des formations, le rapprochement université-industrie, et l'adéquation entre l'enseignement supérieur technique et les besoins du marché du travail.

Au Sénégal, le projet a été mis en œuvre de 2021 à 2025 dans deux établissements d'enseignement supérieur technique : l'École Supérieure Polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop et l'École Polytechnique de Thiès (EPT), sous la coordination du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) en partenariat avec l'UNESCO.

Le projet est articulé autour d'un cadre de résultats comprenant des axes stratégiques tels que : l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail, le renforcement de la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur (EES), l'insertion professionnelle, l'innovation, et l'égalité de genre.

Dans le cadre de la clôture du projet, il est indispensable de produire une documentation de référence présentant les résultats obtenus aux niveaux institutionnel et national et articulé au cadre des résultats du projet CFIT III. Afin d'assurer une capitalisation rigoureuse et systématique de ces acquis, l'ESP et l'EPT, en collaboration avec le MESRI et l'UNESCO, prévoient de recruter un cabinet spécialisé pour la rédaction des documents suivants :

- Deux rapports institutionnels (un pour l'ESP et un pour l'EPT),
- Un rapport national consolidé, qui synthétise les deux rapports.

2. Objectifs de la mission

La présente mission vise à recruter un Cabinet ou Bureau d'études national en éducation, ingénierie de la formation, évaluation de projets ou tout domaine connexe, pour :

- Documenter de manière exhaustive les résultats atteints par chaque établissement, en lien avec le cadre de résultats du projet ;
- Produire deux rapports institutionnels ;
- Rédiger un rapport national consolidé (rapport de synthèse) pour le Sénégal ;
- Mettre en valeur les bonnes pratiques, les innovations, les résultats quantitatifs et qualitatifs et les défis rencontrés ;
- Présenter le rapport de synthèse lors de l'atelier de clôture du projet au Sénégal ;

- Formuler des recommandations pour la durabilité et la mise à l'échelle des actions réussies.

3. Livrables

A l'issue de la mission, le cabinet recruté devra fournir les livrables suivants :

- Un rapport institutionnel pour l'ESP (40 à 50 pages maximum, hors annexes) ;
- Un rapport institutionnel pour l'EPT (40 à 50 pages maximum, hors annexes) ;
- Un rapport national consolidé (50 à 60 pages maximum, hors annexes) ;
- Les rapports devront être alignés sur les axes du cadre de résultats CFIT III ;
- Une présentation du rapport de synthèse lors de l'atelier de clôture du projet au Sénégal.

4. Principales tâches du cabinet

Le cabinet recruté sera chargé d'accomplir les tâches suivantes :

- Analyser les documents de projet, les cadres logiques, les rapports intermédiaires et les données existantes ;
- Organiser des entretiens semi-directifs avec les équipes projet de l'ESP, de l'EPT et les parties prenantes (anciens étudiants, entreprises partenaires, etc.) ;
- Consolider les données quantitatives (indicateurs, tableaux de suivi) et qualitatives (témoignages, études de cas) ;
- Produire les trois rapports selon les lignes directrices qui seront fournies ;
- Intégrer les observations formulées par l'équipe de Coordination du projet CFIT III à l'ESP, à l'EPT et à l'UNESCO ;
- Présenter une version finale validée.

5. Durée et calendrier

Durée de la mission : 30 jours calendaires max (répartis entre collecte de données, analyse, rédaction et validation finale).

Période indicative : juin 2025.

Livrables intermédiaires :

- Plan détaillé des rapports (1 semaine après le démarrage) ;
- Premières versions des rapports institutionnels (3 semaines après le démarrage) ;
- Version consolidée du rapport national (5 semaines après le démarrage).

6. Profil du cabinet recherché

Le cabinet ou bureau d'études devra répondre aux critères suivants :

- Justifier d'une expérience avérée (au moins 5 ans) dans l'évaluation de projets liés à l'enseignement supérieur, à l'employabilité, à l'innovation éducative ou à l'ingénierie de formation ;

- Disposer d'une expertise confirmée dans la rédaction de rapports institutionnels alignés sur des cadres de résultats logiques ;
- Démontrer une capacité à conduire des entretiens qualitatifs et à traiter efficacement des données quantitatives ;
- Présenter une équipe pluridisciplinaire comprenant au minimum :
 - Un expert senior en enseignement supérieur et employabilité ;
 - Un spécialiste en suivi-évaluation de projets éducatifs ;
 - Un expert en analyse de données (quantitatives et qualitatives) ;
 - Maîtriser parfaitement la langue française, avec une excellente capacité rédactionnelle.
- La connaissance du sous-secteur de l'enseignement supérieur et, en particulier, de l'enseignement supérieur technique constituera un atout apprécié.

7. Modalités de soumission

Le dossier de candidature comprendra :

- Une note technique (compréhension de la mission, méthodologie proposée, chronogramme) ;
- Une offre financière détaillée (en TTC) ;
- Les CVs des principaux intervenants ;
- Au moins deux exemples de rapports similaires réalisés par le cabinet ou bureau d'études.

8. Critères d'évaluation des offres

Critère	Pondération
Pertinence de l'approche méthodologique proposée	40%
Expérience du cabinet et du personnel clé	25%
Qualité des exemples de rapports fournis	20%
Coût de l'offre	15%

Les dossiers de candidature devront être envoyés par voie électronique au plus tard le 23 mai 2025 à l'adresse suivante : rappports.cfit3@esp.sn